



ALAE ST-PAUL-DE-JARRAT

PROJET PEDAGOGIQUE

2023
2024



ALAE St-Paul-de-Jarrat - 42 bis avenue Foix - 09000 St-Paul-de-Jarrat
06.83.23.06.60 alapestpauldejarrat@francasfoix.fr

SOMMAIRE

<u>1.</u>	Présentation de l'association	3
	• Historique.....	3
	• Projet éducatif.....	5
	• Rôles et missions des différents acteurs.....	5
	• Projet pédagogique	8
	• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association	9
	• Budget général	15
<u>2.</u>	Présentation de la structure	16
	• Situation géographique de la structure	16
	• Public accueilli dans la structure, effectifs.....	16
	• Description des locaux utilisés par l'ALAE	16
	• L'accueil des enfants en situation de handicap	17
<u>3.</u>	Présentation de l'équipe pédagogique	18
<u>4.</u>	Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation	19
	• Description des différents temps	19
	• Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)	22
<u>5.</u>	Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions	23
<u>6.</u>	Activités	24
<u>7.</u>	Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés	24
<u>8.</u>	Communication.....	27

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association. Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**



- **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

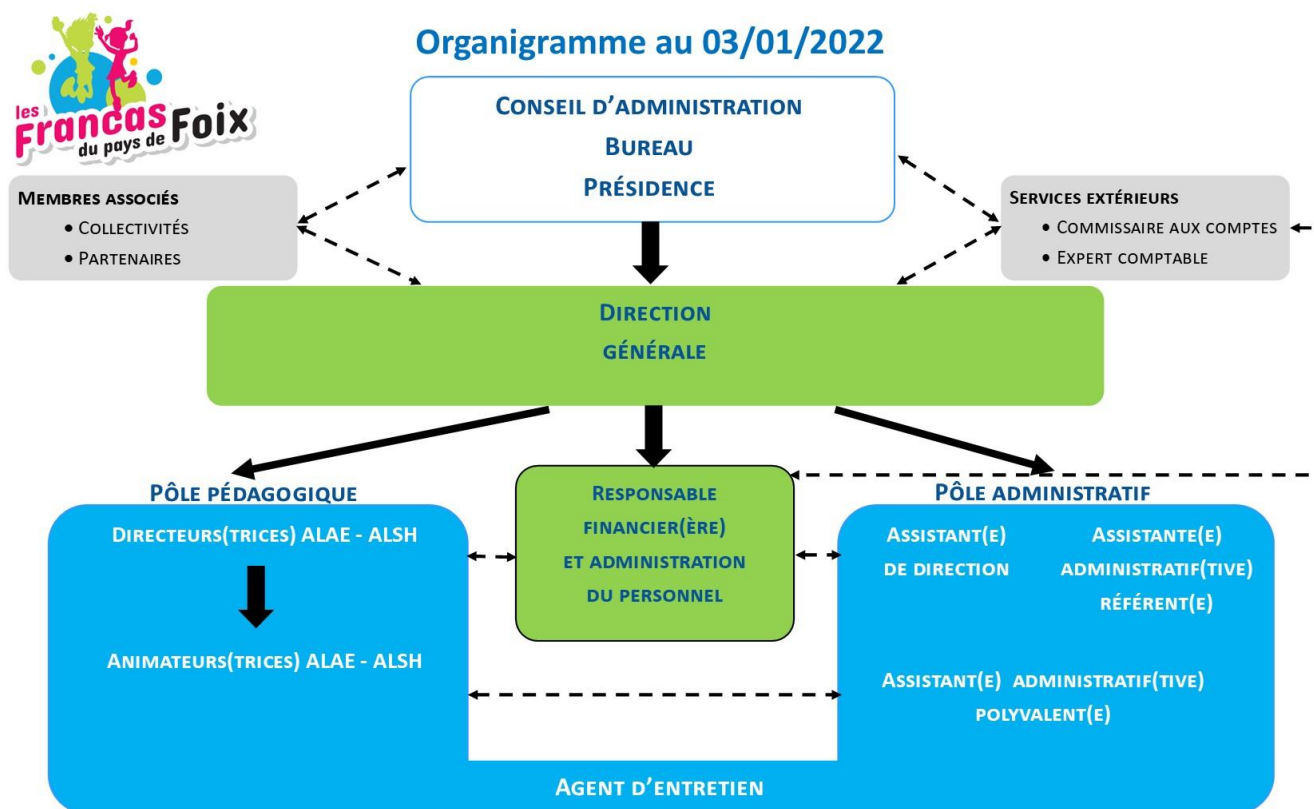
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président et d'une vice-présidente**
- **D'une trésorière**
- **D'une secrétaire**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale**, Pascale BLAZY
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs :

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs :

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.

- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

- **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.



- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE

Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

La citoyenneté : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

La cohésion de groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.

« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN D'UN GROUPE

- S'exprimer à l'oral.
- Prendre la parole devant un public.
- Prendre part à un débat, exposer son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres.
- Négocier, argumenter et faire des choix.
- Favoriser la mixité dans toutes les activités.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mimes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse... les enfants se produisent devant les parents et les copains ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice...
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE et de l'ALSH ;
- Sensibiliser les enfants au civisme sur internet pour les CM (formation d'animateurs sur l'éducation numérique par La ligue de l'enseignement ;
- Divers ateliers sportifs au cours desquels la mixité est favorisée (tennis, boxe, pêche, tournoi de foot interALAE, jeux collectifs...) ;
- Réalisation de productions citoyennes (représentation de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants).

- Journées activités partagées sur les ALSH entre les moins de 6 ans et les plus de 6 ans pour mieux préparer le changement de groupe d'âges et de structure ;
- Partenariat Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Partenariat avec le CIDFF : mise en place d'activités sur le thème de l'égalité fille/garçon, débats et échanges autour du spectacle "Rose ou bleu" sur la thématique ;
- Ateliers autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (tri des déchets (en partenariat avec les Francas de l'Ariège et le Smectom), sensibilisation à la faune et à la flore, fabrication d'objets en récup', activités autour des saisons, jardinage...) ;
- Mise en place d'interALAE et d'interALSH autour d'activités diverses ;
- Mise en place de tutorats d'entraide entre les grands et les petits au cours des activités
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine... les enfants s'expriment...

IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE

Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Projets d'enfants : interALAE football, réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, « C'est moi qui décide ! » : les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les 2 mois pour la prise de décisions collectives ;
- Elaboration d'un menu pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cantine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République, organisation d'une rencontre avec Madame le maire de Verniolle ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités et l'association des commerçants ; Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades hebdomadaires ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Grand jeu "rallye photos" dans les rues de Varilhes avec les commerçants ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation au Festival "Graines de mômes" et à la journée mondiale de l'eau (SMDEA)

- Participation au collectif d'organisation du Carnaval à Foix, animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes
- Participation à la Fête du Jeu organisée par L'agglomération Foix-Varilhes sur le thème de l'histoire...

DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE

- Permettre de vivre les relations en toute quiétude.
- Développer le lien intergénérationnel.
- Prendre en compte la différence.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Mise en place de projets intergénérationnels avec les EHPAD du territoire (Foix et Verniolle), la résidence Bleu Printemps de Varilhes, l'accueil de jour de l'EHPAD de Foix, les Centres Communaux d'Action Sociale de Foix, de Montgailhard et de St-Paul-de-Jarrat : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, lotos...
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) ... collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Accueil d'enfants de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) et de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) : proposition d'activités qui permettent aux enfants ayant des troubles du spectre autistique de s'intégrer ;
- Intégration au sein de l'équipe d'animation d'une stagiaire ATSEM malentendante en contrat d'apprentissage avec la mairie de Montgailhard ;
- Participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Echanges avec des membres du Conseil citoyen autour du projet sur "La ville de Foix avant et maintenant". Réalisation de photos et participation à l'exposition ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec l'association de quartier (Cadirac - Foix) ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation à Octobre Rose en partenariat avec le FLAEC et les associations de la commune de Montgailhard.

- **Orientation éducative commune sur le temps périscolaire**

Continuité du partenariat entre les équipes d'animation et les équipes éducatives pour renforcer le lien existant afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (échanges sur nos projets sur des temps formels et

informels, sur nos fonctionnements, sur les enfants, sur des problématiques rencontrées et partagées et travail en commun sur des règles de vie communes, mutualisation de matériel pédagogique et sportif...).

Cette collaboration entre les différents partenaires pourra déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques menées en partenariat sur le temps des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et sur le temps des ALAE en lien avec le projet d'école, le projet pédagogique et les projets éducatifs de territoires.

- **Orientations pédagogiques communes sur les temps ALAE/ALSH**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et de leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation du 11^{ème} Festival des enfants (samedi 15 juin 2024). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE/ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).
 - Continuité de partenariats : Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Sur le temps ALAE, ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils sont animés par nos équipes, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités par des prestataires, par des parents bénévoles... afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
 - Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglo Foix-Varilhes.

Nouvelle orientation pédagogique « Éducation à la citoyenneté et au respect de la laïcité »

➤ **Projet commun pour toutes les structures :**

Durant toute l'année, nous voyagerons « **Aux couleurs des Jeux Olympiques** ». Cette thématique sera bien sûr l'occasion de découvrir des disciplines sportives des J.O., mais aussi et surtout de véhiculer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme (le respect, l'excellence, l'amitié, l'égalité, l'inspiration, le courage, la solidarité...). Elle sera également un moyen d'aborder la citoyenneté sous un angle ludique.

Ce fil conducteur permettra d'aller plus loin dans la compréhension de l'actualité et du monde qui nous entoure.

Une flamme olympique, fabriquée par les enfants de l'ALAE des mercredis, voyagera de structures en structures (ALAE/ALSH) pour finir son périple au Festival des enfants, le samedi 15 juin 2024.

Nous associerons également à ce projet les équipes enseignantes, les parents et les associations sportives et culturelles locales.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



2. Présentation de la structure

• Situation géographique de la structure

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est situé dans les locaux de l'école de Saint-Paul de-Jarrat.

Saint-Paul-de-Jarrat est une commune | 337 habitants.

L'environnement de Saint-Paul-de-Jarrat est riche, tant en infrastructures communales qu'en dispositifs éducatifs (médiathèque, city stade, terrains de tennis, aire de jeux aménagée...).

Elle compte également plusieurs clubs sportifs (football, judo...).

La commune fait partie de L'agglo Foix-Varilhes.

• Public accueilli dans la structure, effectifs

L'école accueille 127 enfants répartis en 6 classes

- 2 classes de PS/MS/GS (22 et 21 enfants)
- 1 classe de CP : 20 enfants
- 1 classe de CE1 : 21 enfants
- 1 classe de CE2/CM1 : 21 enfants
- 1 classe de CM1/CM2 : 22 enfants

• Description des locaux utilisés par l'ALAE

La commune de Saint-Paul-de-Jarrat met à disposition de l'ALAE :

- 2 salles d'activités utilisées principalement par les enfants de maternelle, à l'entrée. Ces salles servent à la fois pour l'accueil des enfants, pour les activités libres (dinette, jeux de construction, dessin...) et pour les activités manuelles.
- 1 salle à l'étage, accessible aux enfants à partir de 6 ans. Cette salle peut être utilisée pour des ateliers manuels, mais aussi comme salle de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société...).
- 1 salle de travaux manuels, côté élémentaire (utilisée également sur le temps scolaire par les enseignants).
- 1 salle d'évolution, destinée aux activités sportives, aux jeux... Les enfants doivent se déchausser dans cette salle. Un placard de rangement avec le nécessaire pour les activités sportives est situé dans cette salle.
- 1 médiathèque. Cet espace est dédié à la lecture. Elle peut également servir pour d'autres projets « calmes ».
- 1 salle de repos, spacieuse avec des lits adaptés aux enfants.
- 1 réfectoire.
- Des blocs sanitaires dans différents lieux de l'école.
- 2 cours : 1 cour maternelle avec une structure avec tobogan et 1 cour élémentaire avec panneau de basket.... Les 2 cours disposent à la fois d'espaces bitumés et d'herbe.
- 1 espace de rangement, régie, situé dans une salle maternelle.
- Une infirmerie, avec un lit et une pharmacie où sont prodigués les soins et dans laquelle les enfants peuvent s'allonger.
- 1 bureau, situé à l'entrée où sont rangés les documents administratifs et qui permet également de recevoir les parents si nécessaire.

- La salle pour les animateurs, qui sert notamment pour les réunions et pour le travail personnel.

Certains espaces sont exclusivement réservés à l'ALAE, d'autres sont utilisés en commun avec l'école.

De plus, nous pouvons être amenés à utiliser des salles de classe, la salle du RASED ou la salle de réunion des enseignants, lors des parcours éducatifs notamment.

Les locaux de l'ALAE sont également utilisés durant les vacances scolaires par l'ALSH (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.



3. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs salariés mis à disposition par la mairie de Saint-Paul-de-Jarrat.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE du matin, du midi et du soir.

Elle élabore le projet pédagogique et pour ce faire échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité (selon planning) deux à trois fois par mois le mardi matin de 10h à 12h.

Au cours de ces réunions, les animateurs pourront échanger, préparer, faire un bilan sur l'organisation et la mise en place des animations.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MATIN	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
Aurélie CABALLERO	Directrice	BJJEPS Loisirs tous publics	Les Francas du pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H30 les jeudis)	16H10/18H30
Patricia BACQUE	Animatrice	CAP petite enfance	Mairie St-Paul-de-Jarrat	/	/	14H/16H10 (Uniquement les jeudis)
Aurélie CALMONT	Animatrice	BAFA	Les Francas du pays de Foix	7H30/8H30	12H/14H (12H/16H10 les jeudis)	/
Eléa FOURCADE	Animatrice	Non diplômée	Les Francas du pays de Foix	/	12H/14H	16H10/17H30 les lundis et mardis 16H10/18H les vendredis 14H/18H les jeudis
Maryse FREITAS	Animatrice	BAFA	Mairie St-Paul-de-Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)
Laura GANDON	Animatrice	BAFA	Les Francas du pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H
Liana GOGCHIAN	Animatrice	BAFA	Mairie St-Paul-de-Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)
Mickaël HUON	Animateur	BAFA BAFD en cours	Les Francas du pays de Foix	/	12H/14H (12H/16H10 les jeudis)	/
Rémy LAFFERRERIE	Animateur	BAFA	Les Francas du pays de Foix	7H30/8H30	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H
Pauline VIDAL	Animatrice	CQP animateur périscolaire CAP petite enfance	Les Francas du pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H

4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, et vendredis de 7h30 à 8h30, de 12h à 14h et de 16h10 à 18h30. Les mercredis de 7h30 à 8h30, et les jeudis de 7h30 à 8h30 et de 12h à 18h30

- **Description des différents temps**

MATIN (de 7h30 à 8h30)

Sur ce temps, les animateurs proposent des activités calmes afin de permettre aux enfants d'arriver dans un environnement agréable et serein.

Les enfants qui arrivent avant 8h peuvent déjeuner à l'ALAE.

Maryse Freitas se charge de filtrer les entrées côté ALAE afin que les parents puissent entrer dans l'école. Elle accueille les familles à l'entrée et note les enfants d'élémentaire sur les fiches de pointage. Elle dirige ensuite les enfants vers les salles d'activités (salle à l'étage et salle travaux manuels).

Liana Gogchian accueille les enfants de maternelle dans les salles d'activités maternelles et les note sur les fiches de pointage. Elle propose des activités calmes (dessins, jeux de société, activités manuelles...).

Auréli Calmont et Rémy Lafferrerie accueillent les enfants d'élémentaire dans les salles et leur proposent des activités calmes (dessins, jeux de société, pixels...).

A 8h15, fermeture jusqu'à 8h20. Durant ce temps, les animateurs rangent les activités, les enfants rassemblent leurs affaires. Les animateurs les amènent en classe pour 8h20.

De 8h20 à 8h30 : Maryse Freitas ouvre le portail côté maternel et Rémy Lafferrerie ouvre le portail côté élémentaire. Les enfants qui arrivent vont directement en classe.

MIDI (de 12h à 14h)

Pour les enfants de moins de 6 ans (PS, MS et GS)

La directrice ouvre le portail côté maternel et reste au portail (les parents entrent dans l'école pour récupérer leurs enfants).

Liana Gogchian et Eléa Fourcade notent les enfants de la classe de Virginie Régent dans la classe et vérifient le nombre d'enfants présents.

Pauline Vidal et Auréli Calmont notent les enfants de la classe de Simon Bonnefoy dans la classe et vérifient le nombre d'enfants présents.

Les enfants de la classe de Virginie Régent vont aux toilettes et se lavent les mains dans les toilettes du couloir, à côté de leur classe.

Les enfants de la classe de Simon Bonnefoy vont aux toilettes et se lavent les mains dans les sanitaires à l'entrée.

Les 2 groupes se rejoignent au réfectoire.

LE REPAS (12h15/12h50)

Auréli Calmont vérifie le nombre d'enfants présents.

Le repas est un temps convivial où les échanges sont privilégiés. C'est également un temps éducatif, dans la mesure où les animatrices veillent à ce que chacun goûte de tout, à ce que les enfants se servent seuls, débarrassent...

Les enfants s'installent à table, où ils le souhaitent. Les animatrices s'installent aux tables avec les enfants de façon à voir tout le monde et mangent avec les enfants.

Les enfants restent assis à table durant tout le repas.

L'entrée est posée sur un charriot. Les animatrices amènent les plats sur les tables et les enfants se servent.

Après l'entrée, les enfants vident leurs assiettes dans un plat prévu à cet effet.

Pour le plat principal, l'organisation est la même que pour l'entrée.

Après le plat principal, les enfants vident leurs assiettes dans un plat prévu à cet effet, et rangent leurs couverts. Les animatrices ramènent tout sur le charriot de service et récupèrent le dessert.

Après le dessert, les enfants rangent la table (vider et empiler les verres, rassembler les déchets...) et laissent tout en bout de table.

Les enfants sortent de table dès la fin du repas. Les PS/MS en premier, puis les autres.

Après le repas, les PS et MS vont aux toilettes, se laver les mains et prendre les doudous avec 2 animatrices (toilettes dans le couloir), puis vont à la sieste.

2 animatrices gardent les GS pour un temps calme dans les salles (lecture, écoute d'histoires...) puis un temps d'activités.

A 13h50, les animatrices amènent les enfants dans les classes où les attendent les enseignants.

Pour les enfants de 6 ans et plus (CP au CM2)

A 12h, les enseignants accompagnent les enfants qui ne mangent pas à la cantine au portail.

Les animateurs notent les enfants inscrits à la cantine dans les classes :

- Maryse Freitas note la classe d'Anne Lefebvre Collet (CE1)
- Rémy Lafferrerie note la classe de Cécile Bon (CM1/CM2)
- Mickaël Huon note la classe d'Hélène Geniez (CP)
- Laura Gandon note la classe d'Amélie Belmonte (CE2/CM1).

Les animateurs annoncent les activités aux enfants dans la classe au moment de l'appel.

Les enfants ont ensuite un petit temps libre dans la cour (environ 10 minutes), puis partent en activités avec les animateurs.

A 12h40, ils rangent, passent aux toilettes et rejoignent le réfectoire avec leur animateur.

LE REPAS (13h00/13h50)

Le repas est un temps convivial où les échanges sont privilégiés. C'est également un temps éducatif, dans la mesure où les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, à ce que les enfants se servent seuls, débarrassent...

Les enfants s'installent aux tables, où ils le souhaitent.

La directrice vérifie le nombre d'enfants présents et inscrits.

Les animateurs mangent à table avec les enfants.

L'entrée est servie sur les tables. Dès qu'ils ont fini l'entrée, les enfants peuvent se lever pour aller se resservir ou chercher le plat principal. Le plat principal est sur le charriot de service. 1 animateur + 1 personne de service servent les enfants. Un sens de circulation a été établi afin que la circulation soit fluide.

Après le plat principal, les enfants se lèvent et prennent leurs assiettes et leurs couverts puis vont les déposer sur le chariot de service. Ils récupèrent en passant leur dessert et vont se rasseoir.

Après le dessert, les enfants rangent la table (empiler les verres, rassembler les déchets...).

Les animateurs demandent le calme et sortent chacun avec une classe. Ils ramènent les enfants aux enseignants, dans la cour ou en classe selon le temps.

SOIR (de 16h10 à 18h30)

Une ATSEM ouvre le portillon.

Sur le temps ALAE du soir, les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 16h10 et 18h30 quand ils le souhaitent. Ils entent par le petit portail, vont émarginer (dans le hall), et la directrice appelle au talkie-walkie les enfants qui rejoignent leurs parents dans l'entrée.

A 16h10

En maternelle : les parents entrent et vont chercher leurs enfants en classe.

En élémentaire, les enseignants amènent les enfants qui ne restent pas à l'ALAE au portail.

Les animateurs vont chercher les enfants en classe (les animateurs sont affectés aux mêmes classes que le midi, sauf Aurélie Calmont qui note les enfants de la classe de CP).

En maternelle

Les enfants sont réunis dans les 2 salles ALAE et goûtent. Afin d'éviter les disparités et inégalités dans les goûters et d'assurer une variété de propositions, le goûter est fourni par l'ALAE.

Après le goûter, les animateurs proposent les activités et les enfants se répartissent dans les groupes. Les activités se font sous forme d'ateliers tournants afin de répondre au mieux au rythme de chaque enfant. Les enfants ont également la possibilité de ne rien faire, ou de faire des jeux d'imitation.

En élémentaire

Les enfants ont un petit temps libre dans la cour (le temps pour les animateurs d'aller chercher le goûter) puis goûtent dans la cour ou dans des salles selon la météo.

Afin d'éviter les disparités et inégalités dans les goûters, et d'assurer une variété de propositions, le goûter est fourni par l'ALAE.

Les animateurs annoncent les activités proposées aux enfants et se répartissent dans les salles ou dehors.

LES JEUDIS DE 14H00 à 16H10

LES PARCOURS EDUCATIFS

Les parcours éducatifs ont lieu les jeudis de 14h à 16h10. Ils s'appuient sur le socle commun de compétences.

Le socle commun de compétences présente tout ce que l'élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen (source : education.gouv.fr).

Cette année, les différentes thématiques des parcours éducatifs sont les suivantes :

- Parcours sportif
- Parcours expression
- Parcours scientifique
- Parcours artistique
- Parcours éducation à l'environnement

Dans une même thématique, les parcours varient en fonction de l'âge des enfants. Ainsi, les enfants de la PS au CM2 participent à des parcours avec la même thématique, mais avec un contenu différent.

En maternelle, chaque période (de vacances à vacances), les enfants expérimentent 2 parcours différents, sous forme d'ateliers tournants.

Du CP au CM2, chaque période, les enfants expérimentent 1 parcours. Le parcours change à chaque période. A la fin de l'année, les enfants auront donc participé à tous les parcours.

Pour les enfants de moins de 6 ans (en maternelle)

Début des activités. Les enfants tournent sur les 2 ateliers proposés. A 14h30, une des animatrices qui était à la sieste rejoint le groupe d'enfants en activité. Les enfants se réveillent de la sieste de façon échelonnée jusqu'à 15h30 (accompagnés par la seconde animatrice) et intègrent les activités.

Fin des activités à 16h et bilan avec les enfants jusqu'à 16h10, heure d'ouverture du portail. Les animatrices font l'appel.

Pour les enfants de 6 ans et plus (en élémentaire)

Les enfants sont répartis par classe. Chaque animateur prend en charge sa classe et vérifie le nombre d'enfants. Les parcours éducatifs commencent.

A 16h, les enfants vont dans la cour pour un petit temps libre avant la sortie.

A 16h10, Maryse Freitas ouvre le portail côté élémentaire et se charge de pointer les enfants qui partent. Elle referme le portail à 16h20. A partir de cette heure, l'accueil se fait côté maternel.

- **Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

Analyses et constats posés en équipe :

Analyse liée à la structure

La commune, les enseignants et l'équipe ALAE ont entamé les années précédentes un travail sur le rythme de l'enfant, aidés par Mme Claire Leconte, chrono biologiste.

Constat lié à la structure

Le travail sur le rythme de l'enfant impacte de fait l'organisation de la journée. En effet, les jeudis après-midis sont des temps ALAE consacrés aux parcours éducatifs, durant lesquels les animateurs proposent des activités en lien avec le socle de compétences communes.

Les temps ALAE, de façon plus générale, sont organisés de façon à respecter au mieux le rythme des enfants (temps d'activités calmes, restauration scolaire organisée en « faux self »...)

Analyse liée aux enfants

L'école et l'ALAE accueillent des enfants d'âge maternel et élémentaire.

Maternelles

Enfants participatifs et en demande d'activités.

Les enfants se lassent vite des activités.

Les enfants sont relativement autonomes.

Elémentaires

Peu de grands (CM). La majorité du public (le soir) est composée d'enfants de CP et CE.

Beaucoup d'enfants en demande de temps libres et jeux d'imitation.

Les enfants préfèrent participer à des activités individuelles à ramener à la maison.

Certains enfants participent à des activités pour être avec leurs amis plus que pour l'activité en elle-même.

Constat lié aux enfants

Dynamiques et besoins très différents selon les groupes.

Nécessité de proposer des activités adaptées selon l'âge des enfants, les moments de la journée et de varier les activités proposées.

Nécessité de proposer des espaces adaptés aux envies et besoins des enfants.

Analyse liée aux parents

Les parents sont intéressés par les activités menées à l'ALAE et disponibles pour les échanges.

L'Association de Parents d'Elèves est dynamique et souhaite proposer des événements communs Ecole/ALAE.

Constat lié aux parents

Nécessité de communiquer et d'informer les parents sur la vie de leurs enfants à l'ALAE, sur les activités proposées, sur le fonctionnement de l'ALAE...

Possibilité de participer à des projets communs qui rassemblent ALAE, école et parents.

Analyse liée aux enseignants

Changements dans l'équipe enseignante, avec une nouvelle directrice et une nouvelle enseignante.

Enseignants disponibles pour échanger, que ce soit sur l'organisation ou concernant les enfants.

Constat lié aux enseignants

La facilité des échanges avec les enseignants permet d'apporter de la cohérence auprès des enfants.

Possibilité de travailler sur des projets communs, ou en lien, lors des parcours éducatifs notamment.

Difficulté de faire des temps d'échanges formalisés, due aux horaires de chacun.

5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.

Le tableau ci-dessous développe deux objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation.

Nous souhaitons consolider/pérenniser le travail commencé les années précédentes

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Objectif 1 Aider les enfants à devenir les citoyens de demain.	Développer le respect entre enfants et entre les enfants et les adultes. Sensibiliser les enfants à leur environnement	Jeux coopératifs Jeux collectifs Mise en place de temps d'échanges avec les enfants : discussions philosophiques, bilans... Ateliers jardinage Ateliers sur le tri Ateliers/jeux d'expression
Objectif 2 Permettre aux enfants de trouver leur place à l'ALAE.	Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE. Susciter la curiosité.	Activités variées Projets d'enfants Préparation du goûter par les enfants. Autonomie à la cantine (se servir, débarrasser...).

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

6. Activités

Les activités devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

7. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés

Les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins.

Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un entretien individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera 2 à 3 fois dans l'année pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.

Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
<p>Objectif 1 Aider les enfants à devenir les citoyens de demain.</p>	<p>Développer le respect entre enfants et entre enfants et adultes.</p> <p>Sensibiliser les enfants à leur environnement (nature et gestes écocitoyens).</p>	<p>Les enfants sont capables de communiquer.</p> <p>Les enfants sont capables de s'écouter.</p> <p>Les grands jouent avec des plus petits. Aucun enfant n'est laissé de côté.</p> <p>Les enfants connaissent l'environnement immédiat de l'école.</p> <p>Les enfants sont capables de nommer des éléments de leur milieu naturel (arbres, animaux...selon le groupe).</p> <p>Les enfants trient les déchets à l'ALAE.</p>	<p>Moins de disputes lors des temps libres. Moins de disputes lors des jeux collectifs.</p> <p>Au moins 2 ateliers philo par période.</p> <p>Les enfants se mélangent facilement lors des activités. Les enfants se mélangent facilement à la cantine.</p> <p>Au moins une balade par groupe et par période.</p> <p>Au moins un parcours éducatif par groupe sur le thème EEDD. Au moins une activité avec des éléments naturels par période</p> <p>Tous les déchets sont dans les bonnes poubelles. Les enfants se portent volontaires pour récupérer l'eau de la cantine et alimenter le compost.</p>

8. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments formalisés de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

